

[Texte]

There is a question I want to ask and get members' thoughts on—and we are wrestling with this. If you are going to change anything to make the program more attractive, do you change the level of the guarantee or do you change the prime plus 2%?

My experience with a lot of small business people is that they want access to the possibility of having the loan and they are willing to pay market rates, or maybe market rates plus something or other. In terms of the banks and others and the guarantee, we are still researching it. What do you think the small business community wants? Would it like more access to the program at a slightly higher interest rate? Or would it like slightly tighter access and a lower interest rate?

Mr. Whittaker: I think it varies with the amount of financing and the background that the small businessperson is getting at. With the registration fee a front-loading fee, it is often hard on a person starting out, and it is added to his financing. Or in some cases, he has to come up with those funds at the start, so it is a front-end loading situation.

On the other hand, when you are stuck with an interest rate geared to prime, the small business person I think is running into a lot of problems with the vagaries of the interest rates and fluctuation of interest rates. It becomes very difficult for him. I think what the small business person would like would be a fixed interest rate that he can count on in his budgeting, as opposed to a fluctuating interest rate. I do not know whether that is in the works.

What I have seen in fixed interest rates is that they are often substantially higher than the floating interest rate. Often the small businessperson would just as soon take a chance on the floating interest rate, being somewhat of a gambler in starting up his business to begin with.

Mr. Hockin: Then you get into all the problems of matching time periods and so on with that suggestion. But it is interesting.

Mr. Halliday (Oxford): I would like to get back to Bill C-3 for a moment and the *raison d'être* for the bill and acknowledge the fact that it does include and give authorization to the minister to be involved in regional development in a certain respect, but also, as we have noted, to develop and implement national policies to promote and expand tourism. The minister would also be

[Traduction]

Il y a une question que je voudrais poser aux membres du Comité, j'aimerais que vous me donniez votre opinion car nous nous posons des questions. Si vous deviez apporter des changements et rendre le programme plus intéressant, est-ce que vous changeriez le niveau de la garantie ou le taux de 2 points au-dessus du taux privilégié?

D'après ce que j'ai pu voir, beaucoup de responsables de petites entreprises veulent avoir la possibilité de contracter un prêt et ils sont disposés à payer les taux pratiqués sur le marché, ou même quelque chose en plus des taux du marché. Sur la question des banques et d'autres intervenants ainsi que de la garantie, nous n'avons pas terminé d'étudier la question. Que veulent, à votre avis, les milieux de la petite entreprise? Préfèrent-ils pouvoir accéder plus facilement au programme avec des taux d'intérêt légèrement plus élevés? Choisiraient-ils au contraire de limiter légèrement l'accès avec des taux d'intérêt moindres?

M. Whittaker: Je pense que cela varie en fonction du montant du financement et de la situation dans laquelle se trouve le dirigeant de la petite entreprise. Avec un droit d'inscription, un montant forfaitaire imposé au départ, il est difficile pour une personne de démarrer et ce fardeau s'ajoute à ses besoins de financement. Dans certains cas, il lui faut verser ce montant dès le départ et le fardeau est immédiat.

D'un autre côté, lorsqu'on est aux prises avec un taux d'intérêt calculé en fonction du taux privilégié, les responsables des petites entreprises risquent à mon avis d'éprouver de nombreuses difficultés du fait des incertitudes liés aux taux d'intérêt, des fluctuations du taux d'intérêt. La situation pour lui devient très difficile. Je pense que les dirigeants de petites entreprises aimeraient pouvoir compter sur un taux d'intérêt fixe leur permettant d'établir un budget en toute connaissance de cause, par opposition à des taux d'intérêt qui fluctuent. Je ne sais pas s'il y a des projets en ce sens.

Ce que j'ai pu constater, au sujet des taux d'intérêt fixes, c'est qu'ils sont souvent nettement plus élevés que les taux d'intérêt flottants. Souvent, le dirigeant d'une petite entreprise va préférer prendre le risque des taux d'intérêt flottants, étant par nature amateur de risques puisqu'il a créé sa propre entreprise.

M. Hockin: Vous vous retrouvez alors face à tous les problèmes de concordance entre les périodes et autres difficultés de ce genre avec cette proposition. Mais c'est intéressant.

M. Halliday (Oxford): J'aimerais revenir à un instant au projet de loi C-3 et à la raison d'être de ce projet de loi en soulignant le fait qu'il habilite le ministre à s'impliquer sur certains points dans le domaine du développement régional mais aussi, comme nous l'avons souligné, à concevoir et mettre en place des politiques nationales visant à promouvoir et à étendre le tourisme.